



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 2 OCTOBRE 2018**

N° DEL 2018.10.02/157

Thème : DÉLÉGATION 1

Objet : Désignation de  
représentants de la  
commune au sein du  
CIPPA.

Convocation :

Date : 27/09/2018

Affichage : 27/09/2018

Nombre de membres  
du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 23

Nombre de  
suffrages  
exprimés : 31

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, Le mercredi 26 septembre 2018 à 17h00, sous la présidence de Monsieur Gérard FROMM, Maire.

Le quorum n'ayant pas été atteint et conformément à l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à nouveau, en séance publique, le **mardi 2 octobre 2018** à 17h30 dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire**.

**Étaient Présents :**

GUÉRIN Nicole, POYAU Aurélie, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARTINEZ Gilles, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, FABRE Mireille, HOLLARD Rémi, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc.

**Étaient représentés :**

DAERDEN Francine donne pouvoir à FERRAINA Marie-Hélène ;  
JIMENEZ Claude donne pouvoir à GUÉRIN Nicole ;  
CIUPPA Marcel donne pouvoir à POYAU Aurélie ;  
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed ;  
RASTELLO Anne donne pouvoir à BRUNET Pascale ;  
MUHLACH Catherine donne pouvoir à MONIER Bruno ;  
ARMAND Émilie donne pouvoir à PICAT RE Alessandro ;  
DAZIN Florian donne pouvoir à GRYZKA Romain ;

**Absents excusés :**

DAERDEN Francine, JIMENEZ Claude, MILLET Thibault, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, RASTELLO Anne, PEYTHIEU Éric, MUHLACH Catherine, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

**Secrétaire de séance :** Mohamed DJEFFAL

Rapporteur : Yvon AIGUIER

**Considérant** la délibération n° DEL 2014.04.17/055 du 17 avril 2014 désignant des représentants de la commune au sein de divers organismes et notamment au sein du Centre International de Préparation Physique en Altitude (CIPPA) ;

Considérant la délibération n° DEL 2018.07.04/129 du 4 juillet 2018 désignant des représentants de la commune au sein de divers organismes suite à la démission de Monsieur Bruno DAVANTURE ;

**Considérant que** le nombre de membres est de 15, comprenant un nombre d'élus supérieur au nombre des membres extérieur choisis parmi les personnes s'intéressant particulièrement à la promotion sur Briançon des activités physiques, sportives, culturelles, touristiques et de santé ;

**Vu** la démission de Monsieur Michel RANCON, membre extérieur ;

Il est proposé au conseil municipal de remplacer Monsieur Michel RANCON par Monsieur Jacques PETIT

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'accepter que Monsieur Michel RANCON soit remplacé par Monsieur Jacques PETIT ;
- D'arrêter la liste des représentants de la commune au sein du CIPPA :

Représentants de la Commune	
Mireille FABRE	Manuel ROMAIN
Yvon AIGUIER	Marcel CIUPPA
Mohamed DJEFFAL	Catherine VALDENNAIRE
Claude JIMENEZ	Romain GRYZKA
Jacques JALADE	
Membres extérieurs	
Gilles Du CHAFFAUT	Gregory VERSTRAET
Francis BORGIS	Jacques PETIT
Marc LIBERELLE	Christian BOURBON

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**POUR : 31**  
**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 0**

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE 08 OCT. 2018

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,  
Gérard FROMM